



## Achat pour essais avant appel d'offre

-----  
Par Serge de bsv

Bonjour,  
En préparation d'un appel d'offre pour la modernisation de l'éclairage public de ma ville, un fournisseur me propose de me vendre un échantillon de 10 lampes pour essai technique.  
A savoir que le marché portera sur 600 unités.

Ais je le droit vis à vis des autres sociétés participantes à la consultation de procéder à cet essai?  
Cela peut il compromettre la légalité du futur marché?

-----  
Par ESP

Bonjour  
Si vous êtes un élu, vous êtes là sur un domaine où l'avis de votre EPCI de rattachement ou de la préfecture est important.

-----  
Par AGeorges

Bonsoir Serge,

Contenu modifié suite à ambiguïté de la question ...

De deux choses l'une,

1.C'est VOUS qui avez rédigé l'appel d'offres. Alors, dans ce cas, vous ne pouvez rien faire. Il faut laisser l'appel se dérouler. Vous pouvez aussi être en train de le rédiger. Dans ce cas, avoir été contacté par un répondant potentiel est illégal. Vous n'avez pas à favoriser qui que ce soit. La personne qui vous a fait la proposition est malhonnête ou ne connaît rien aux appels d'offre. Mais, en principe, un appel d'offres est ouvert quand il est publié et affiché. Comment cette personne est-elle au courant. Délit d'initié et tentative de trucage. Laissez tomber sans délai.

2. VOUS préparez une réponse à un appel d'offre de votre ville

Tout dépend bien sûr du contenu de l'appel d'offres, mais je ne comprends pas vraiment vos scrupules. Si des lampes font partie des solutions potentielles et que celles qui vous sont proposées ont un attrait particulier, en acheter une dizaine pour pouvoir faire un test peut valoir le coup pour favoriser votre offre. Tant que vous respectez les contraintes de l'appel d'offre, rien ne doit vous retenir.

Et d'ailleurs, rien ne vous dit que le même fournisseur de lampes ne fera pas la même proposition à vos concurrents (pour autant qu'ils soient connus).

-----  
Par Serge de bsv

Bonjour Georges,  
merci de vos retours.

Je voulais vous préciser le contexte:

- nous sommes en phase de consultations,
- l'appel d'offre n'est pas encore lancé ni rédigé.

-----  
Par ychaouche

Salut à tous,

Je sais que j'arrive un peu en retard à la discussion mais elle reste d'actualité.

N'est-il pas possible de demander dans la lettre de consultation de fournir un échantillon afin que la commission puisse les examiner comme cela se fait pour les marchés en équipements vestimentaires (tenues de travail) ?